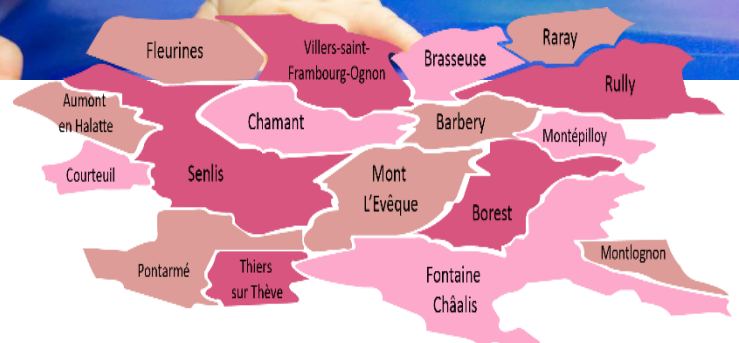


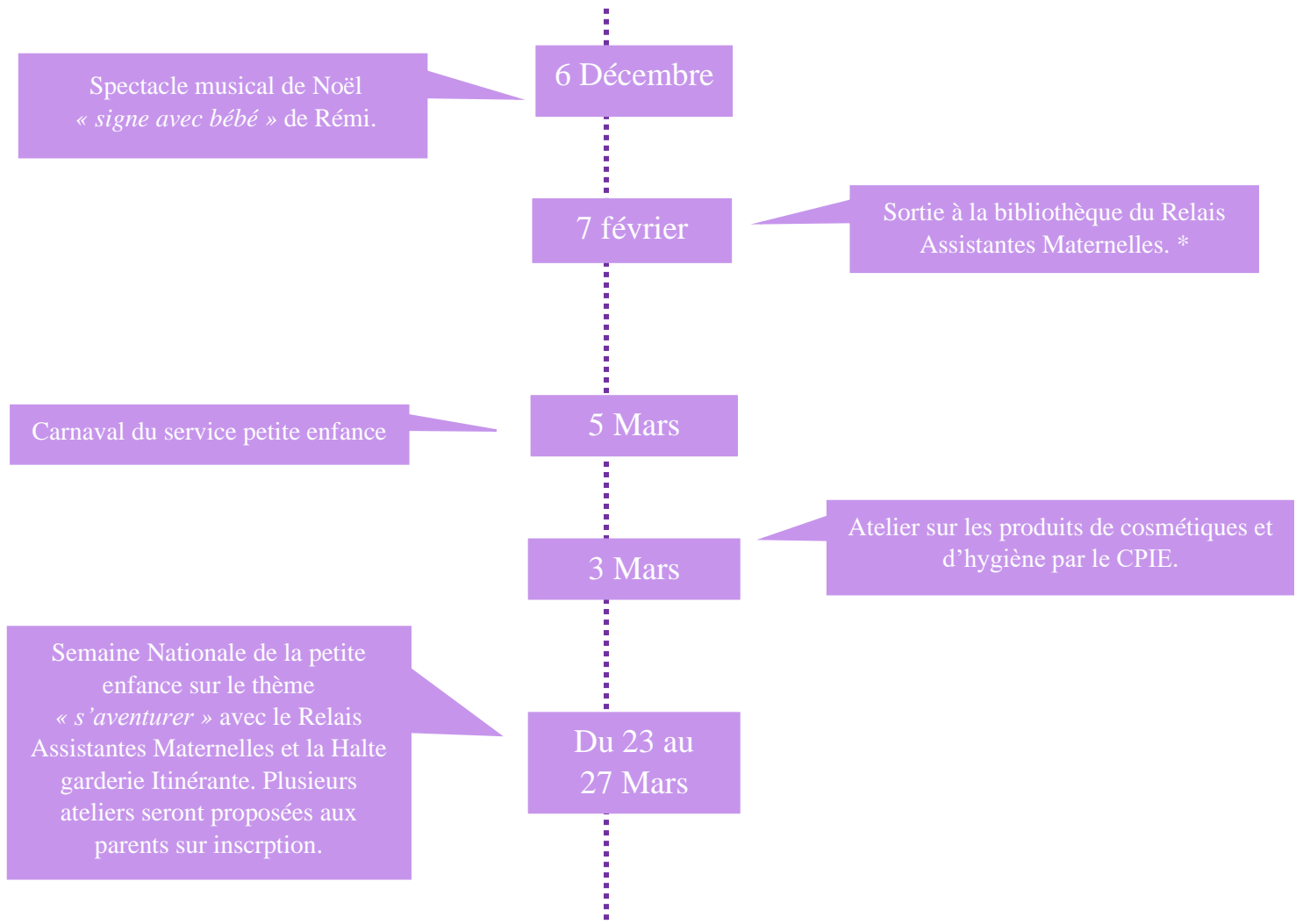
La gazette de la petite enfance



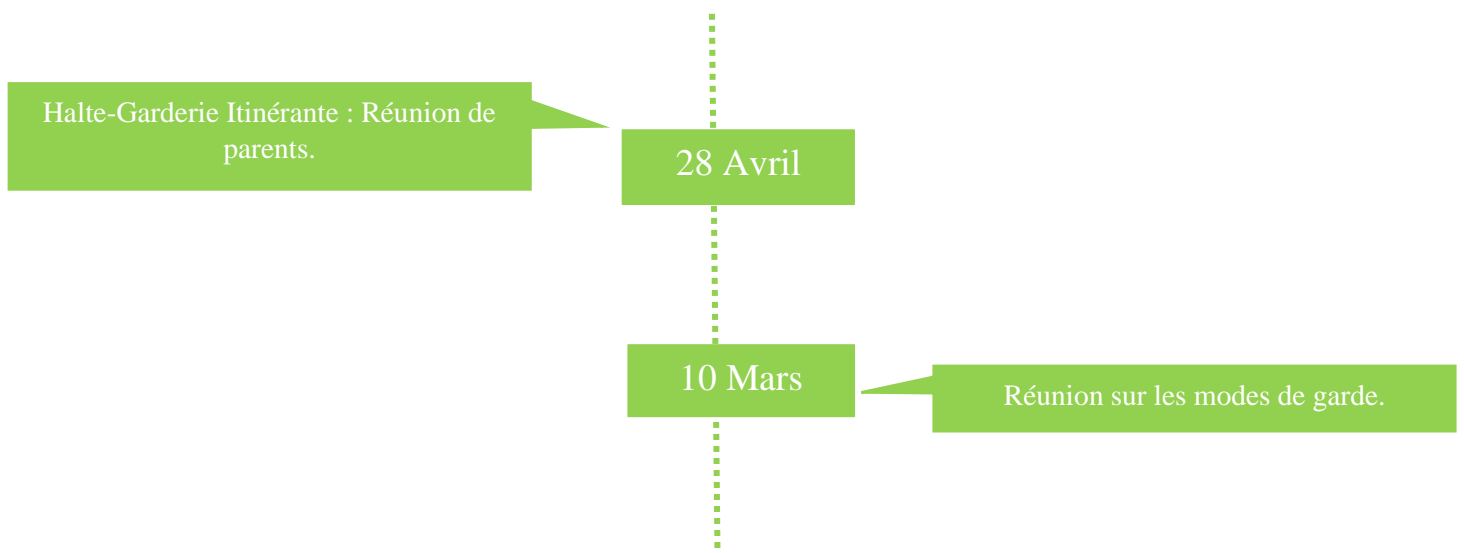
Les Evènements

Passés et à venir

2019-2020



Les réunions



Edito

Sommaire



Chèr(e)s assistant(e)s maternel(le)s, cher(s) parents,

Nous avons le plaisir, pour cette deuxième édition, de vous annoncer le nom qui a été choisi à la suite de vos nombreux retours.

A l'issue du vote avec les assistantes maternelles, deux titres sont ressortis : « *Au cœur de la petite enfance* » et « *La gazette des petits* ». Afin de répondre aux souhaits de chacun, nous avons opté pour :

« *La gazette de la petite enfance* »

L'objectif de notre gazette est de créer un lien d'information privilégié entre les usagers du service petite enfance dans l'intention de vous informer du quotidien de nos structures. Ainsi, vous suivrez l'évolution de vos enfants et serez prévenu des évènements à venir et passés.

De Septembre à Décembre, les enfants du Relais Assistantes Maternelles ont eu la joie de profiter d'une sortie à la bibliothèque et d'un atelier culinaire dans le cadre de « *la semaine du goût* ». De plus, nous avons proposé aux enfants des ateliers de manipulation ainsi que des activités autour des thèmes de l'automne et de Noël.

Dans ce numéro, vous pourrez apprécier une réflexion pédagogique sur « *la motricité libre* » qui vous permettra d'avoir une idée pour évacuer l'énergie des tout petits les jours de mauvais temps.

Vous trouverez également un retour en image sur les moments forts de ce trimestre et pleins d'autres articles à découvrir.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

L'équipe du service petite enfance vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2020

Delphine **COCHET**

Directrice du service petite enfance

De la Communauté Communes Senlis Sud Oise

Relais Assistantes Maternelles

Recherche d'un mode de garde

Il n'y a pas d'inscription, ni de liste d'attente pour mettre son enfant en garde chez une assistante maternelle.

Il suffit de trouver l'assistante maternelle qui correspond aux attentes des familles et aux critères horaires en fonction des besoins.

Un doute ? Une question ? Les Animatrices du Relais Assistantes Maternelles peuvent vous aider en cas de besoin tout au long de l'embauche de l'assistante maternelle.

Pour cela, une liste est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise dans la rubrique service à la population. Vous pouvez aussi en faire la demande auprès des deux animatrices du Relais Assistantes Maternelles qui auront le plaisir de vous proposer un rendez-vous pour vous donner la liste et vous expliquer les différentes démarches administratives, telles que :

- L'explication du contrat de travail avec les droits et les obligations en tant qu'employeur ;
- La déclaration Pajemploi ;
- Vos droits à l'aide Complément du libre Choix de Mode de Garde (CMG) ;
- L'estimation de vos mensualités ;

Sur la liste, vous trouverez les coordonnées complètes des assistantes maternelles répertoriées par ville et par quartier.

Vous aurez également leurs disponibilités en fonction des tranches d'âge et d'éventuelle observation sur leurs horaires et jours d'accueil.

Une fois l'Assistante Maternelle trouvée, les familles peuvent à nouveau prendre un rendez-vous au Relais Assistantes Maternelles pour établir le contrat définitif ou le remplir seul avec l'Assistante Maternelle.



Halte-Garderie les P'tits Cœurs

Les inscriptions

L'inscription de votre enfant est possible tout au long de l'année, selon vos besoins et les places disponibles.



Les réservations des temps d'accueil se font au sein de la structure. L'inscription est réalisée sur rendez-vous avec la directrice de la structure. Les familles peuvent réserver des créneaux de 3,4 ou 8 heures consécutives par jour.

Un dossier d'inscription est obligatoire avec des pièces justificatives.

Pour toute information ou inscription, n'hésitez pas à poser vos questions à halte.garderie@ccsso.fr ou au 06 30 49 01 98.

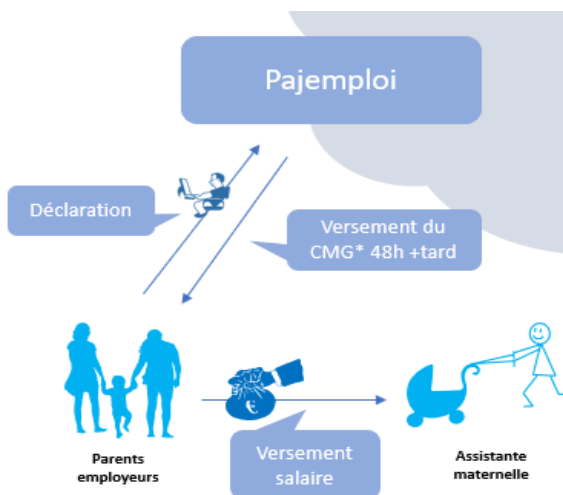
Les nouvelles modalités de la déclaration « Pajemploi »

Depuis Mai 2019, les modalités du dispositif « Pajemploi » ont évoluées.

Vous avez le choix de rester sur l'ancien système Pajemploi ou adhérer à Pajemploi +

Déclaration sur Pajemploi du 25 du mois en cour au 5 du mois suivant.

Pajemploi



*CMG : Complément Mode de Garde

Ex : Monsieur J. emploi Madame P. comme assistante maternelle.

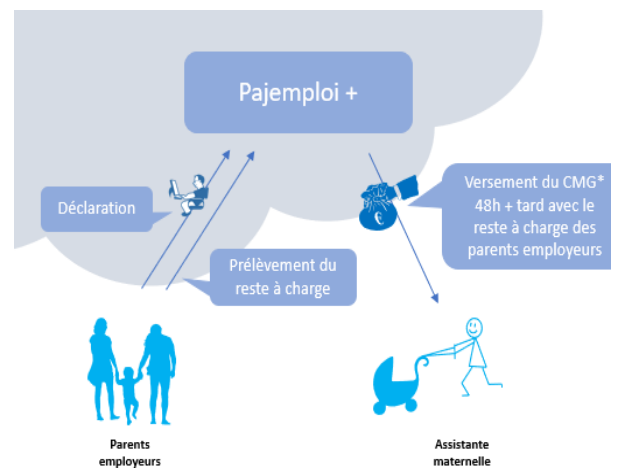
Ils ne souhaitent pas adhérer à Pajemploi +.

Monsieur J. déclare le salaire net de Madame P. de 600,00 euros. Il a le droit à 294,73 euros de CMG.

Monsieur J. verse par le moyen de paiement choisi le salaire net de 600,00 euros à Madame P.

Sous 48h après déclaration, Pajemploi verse le CMG directement sur le compte bancaire de Monsieur J. d'un montant de 294,73 euros.

Nouveau dispositif « Pajemploi + »



Ex : Monsieur J. emploi Madame P. comme assistante maternelle.

Ils souhaitent tous les deux adhérer à Pajemploi + et complètent ensemble l'attestation en ligne. Ils vérifient que leurs coordonnées bancaires sont bien enregistrées et correctes.

Monsieur J. déclare le salaire net de Madame P. de 600,00 euros. Il a le droit à 294,73 euros de CMG.

Pajemploi prélève sur son compte bancaire le salaire net de Madame P. déduit du CMG soit 305,27 euros (600,00 euros - 294,73 euros).

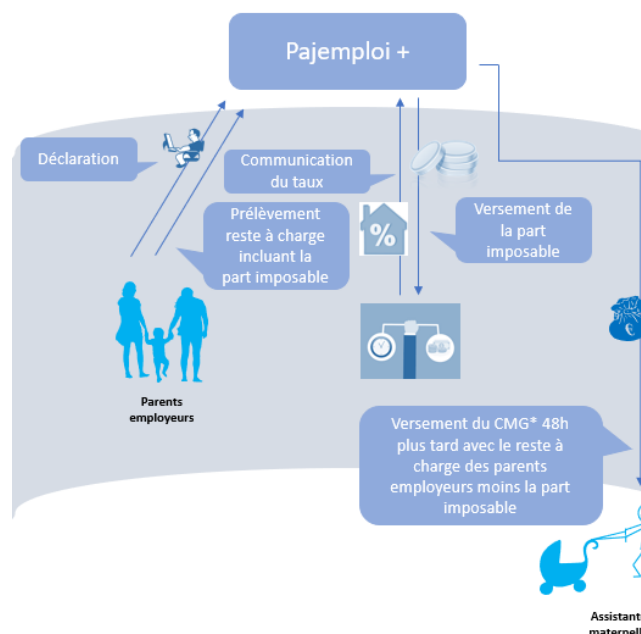
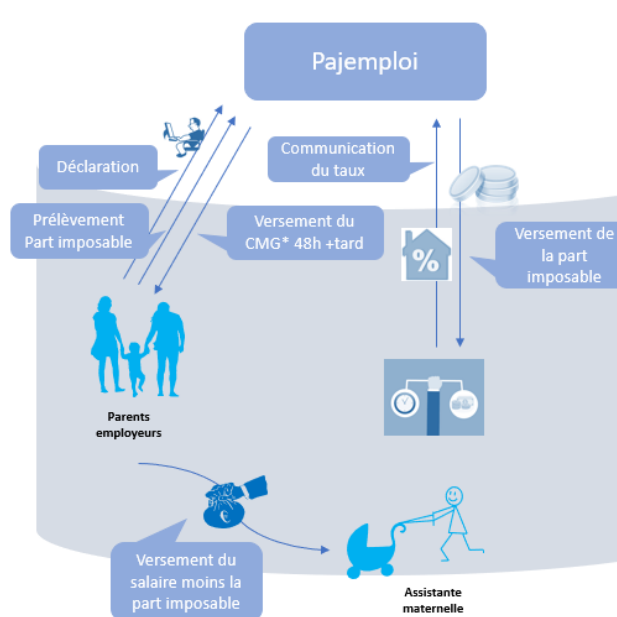
Pajemploi verse ensuite le salaire net à Madame P. de 600,00 euros sur son compte bancaire.

Focus sur la Législation

A partir de janvier 2020 (sous réserve de modifications), le prélèvement à la source est mis en place pour les assistantes maternelles.

Si votre assistante maternelle est imposable, vous avez toujours le choix entre l'ancien système Pajemploi ou l'adhésion à Pajemploi + mais une étape avec le service des impôts s'ajoute.

Prélèvement à la source



*CMG : Complément Mode de Garde

Ex : Monsieur J. déclare son assistante maternelle Madame P.

Madame P. est imposable.

Monsieur J. déclare le salaire net de Madame P. de 600 euros net. Pajemploi l'informe que Madame P. a une part imposable de 12 euros.

Monsieur P. n'a pas adhéré à Pajemploi +. Il va donc rémunérer son employé lui-même et lui verser 588 euros net (600 euros – 12 euros). Les 12 euros restants seront prélevés sur le compte bancaire de l'employeur par Pajemploi et reversés directement au trésor public.

Monsieur J. va ensuite percevoir le CMG comme habituellement.

Ex : Monsieur J. déclare son assistante maternelle Madame P. qui est imposable.

Monsieur J. déclare le salaire net de Madame P. de 600,00 euros net. Pajemploi l'informe que Madame P. a une part imposable de 12,00 euros.

Monsieur P. a adhéré à Pajemploi +, Pajemploi va donc rémunérer directement l'employé et lui verser 588, 00 euros net (600,00 euros – 12,00 euros) prélevé sur le compte de l'employeur. Les 12,00 euros restants seront également prélevés sur le compte bancaire de l'employeur par Pajemploi et reversés directement au Trésor Public.



La motricité libre, qu'est-ce que c'est ?

La motricité libre consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de développer en toute confiance. Il s'agit de laisser l'enfant acquérir seul les postures nécessaires à son développement, sans incitation ni positionnement de la part de l'adulte.

Par exemple, il s'agit de ne pas poser bébé assis alors qu'il ne sait pas se mettre dans cette position même s'il semble tenir son dos, ni de le mettre sur le ventre alors qu'il ne sait pas encore se retourner, ou encore de vouloir le faire « marcher » dans une position désagréable pour lui, les bras tendus en l'air, alors qu'il n'arrive pas encore à se mettre debout, etc.

En résumé, la motricité libre, c'est l'art de respecter le développement moteur de l'enfant sans vouloir brûler les étapes et lui imposer des postures qu'il ne maîtrise pas naturellement.

Ces étapes sont les mêmes pour tous les enfants, mais elles ne se font pas forcément au même rythme mais en fonction de chaque individu.

Le développement psychomoteur obéit néanmoins à quelques grands principes :

- Une progression par étape,
- Une évolution qui se fait de la tête vers les membres,
- De l'épaule jusqu'aux doigts,
- Un développement des muscles plus ou moins sollicités,

L'enfant doit d'abord utiliser ses quatre membres pour se mouvoir en rampant, puis à quatre pattes lorsque sa musculature le lui permettra. La coordination des bras et des jambes se fait alors petit à petit.

L'enfant a besoin de prendre conscience de son corps, de le maîtriser de l'intérieur, de connaître sa force et ses limites. L'enfant mis assis ne pourra changer de position par lui-même. Il ne pourra trouver seul les gestes qui lui permettront de s'allonger s'il le désire ou d'aller chercher un jouet à trop grande distance de ses bras. L'enfant sera, donc, en difficulté à ce moment-là.

S'asseoir seul est une étape essentielle dans l'acquisition de la marche.

En apprivoisant cette position assise, il va commencer à s'intéresser à la station debout car ses membres inférieurs se seront fortifiés mais il lui faudra plusieurs semaines pour qu'il puisse se lever seul.

Il va alors passer des heures à s'accroupir puis à se relever. Il a besoin de répéter constamment les mêmes gestes pour se les approprier.

Respecter le rythme de l'enfant, c'est respecter l'enfant :

- Contribuer à son développement, consiste à l'installer sur son tapis de jeux, à maintenir son attention en éveil en variant les jeux proposés.
- Ne pas être impatient, ne pas brûler les étapes.
- Prendre le temps d'observer l'enfant évoluer en toute sécurité.
- L'encourager du regard, par la parole.

Les freins de la motricité libre : mieux vaut en limiter l'usage

Le transat

Dans un transat, l'enfant est maintenu dans une position qu'il ne maîtrise pas, c'est à dire une position plus ou moins assise. Cette position, figée, lui impose de contracter ses muscles dorsaux afin de maintenir la stature. De plus, son champ de vision est considérablement réduit et sa liberté de mouvement est inexistante.

Le youpala

Le youpala permet à l'enfant, placé verticalement et en suspension sur ses parties génitales, de faire un semblant d'expérience de déplacement. Cette pratique régulière entraîne un mauvais positionnement des pieds ainsi que des appuis de l'enfant. De plus, l'enfant, étant « habitué » à être arrêté par les contours du youpala lorsque celui-ci rencontre un obstacle, ne pourra se faire une représentation objective de lui-même dans l'espace. C'est pourquoi il aura plus de risque de tomber et de se cogner dans les murs lorsqu'il ne sera plus dans son trotteur.

Réflexion pédagogique

C'EST AU SOL QUE L'ENFANT PRÉPARE LA MARCHÉ ET SON DÉVELOPPEMENT MOTEUR.



SE ALLONGER AU SOL



SE METTRE SUR LE CÔTÉ



SE SOULEVER



SE METTRE À 4 PATTES



SE REDRESSER



SE METTRE À GENOUX



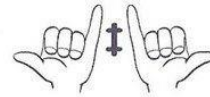
SE TENIR DEBOUT

RIEN NE SERT DE BRÛLER LES ÉTAPES :
C'EST EN LAISSANT L'ENFANT LES FRANCHIR
L'UNE APRÈS L'AUTRE, À SON RYTHME, QU'IL PROGRESSERA.

LA QUALITÉ DE CET ÉQUILIBRE ET DE SES APPUIS
LUI SERVIRONT TOUTE SA VIE.

JOUER

On garde
les mains avec
les paumes orientées
vers soi
en faisant
deux cercles.



MARCHER



On alterne
le mouvement
de la marche
en basculant
les index
avant-arrière
sans avancer
les mains.

Position de départ

En partant du dos, jusqu'à la rotation sur le ventre, l'enfant se retourne et roule



Déroutement de la reptation sur le ventre jusqu'au 4 pattes sur les genoux et les mains



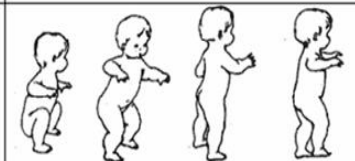
Comment se déroule le processus menant à la position assise



L'enfant apprend à se mettre debout

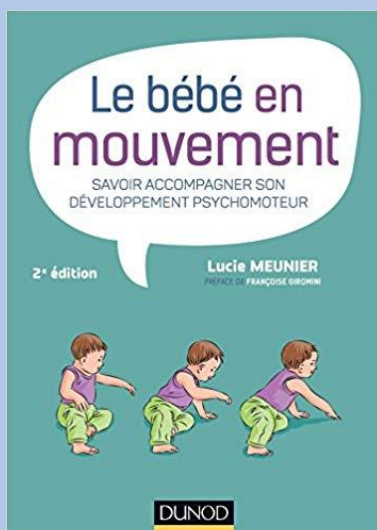
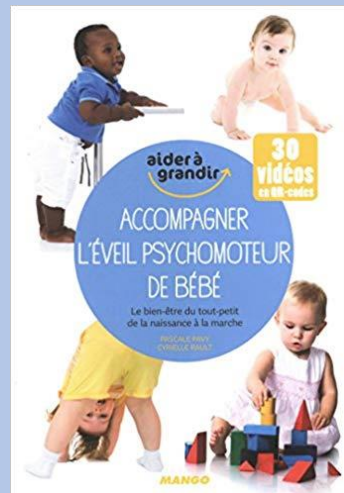


Il se met debout librement et apprend à marcher sans se cramponner



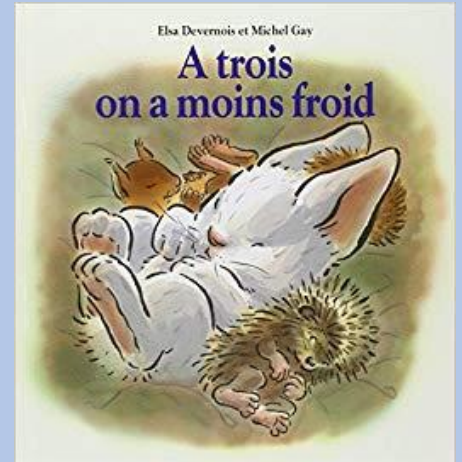
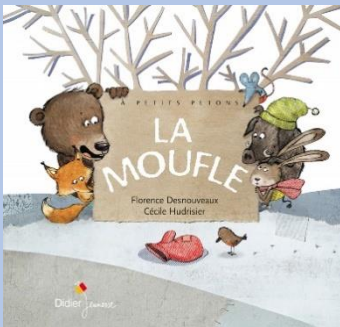
La motricité libre

Du côté des parents...

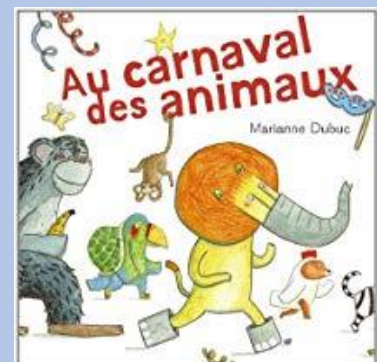


Du côté des enfants...

L'hiver



Les évènements en hiver



Zoom sur la Halte-Garderie Itinérante les P'tits Cœurs

Tout au long de l'année, les P'tits Cœurs profitent des jardins ...



Quelques moments importants en collectivité :

Les repas, les temps de siestes, les instants de regroupement :



La petite enfance en photos

Et puis surtout des moments de jeux !



Pour terminer, voici les activités proposées autour de l'automne ...



Zoom sur le Relais Assistantes Maternelles



La petite enfance en photos

La semaine du goût avec la réalisation d'une crème Chantilly en présence de la « Confrérie des Chevaliers Fouetteurs de Crème Chantilly ».



A la maison...

Création : Mon arbre enneigé

A l'aube de l'hiver, nous vous proposons donc la réalisation d'un arbre vêtu de neige.

Pour réaliser votre arbre, vous aurez besoin de :

Matériels :

- Une feuille de la couleur de votre choix avec un imprimé d'arbre vierge (ci-après) ;
- De la peinture blanche

L'adulte prépare la peinture avec un récipient prévu à cet effet.

Penser à équiper votre enfant d'un tablier.

Si vous n'en avez pas, vous pouvez tout simplement utiliser un vieux Tee-shirt de taille adulte pour protéger les vêtements de l'enfant.

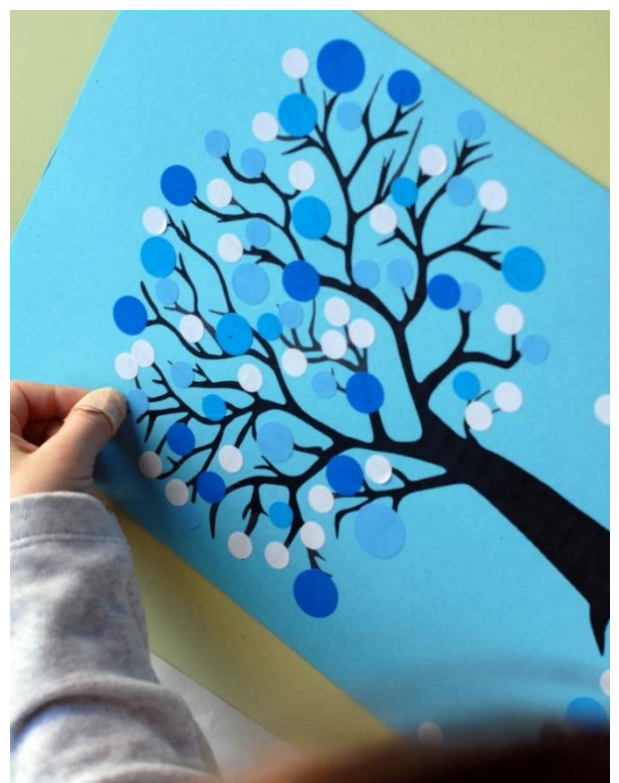
Proposer à l'enfant de mettre ses doigts dans la peinture et de les tamponner sur la feuille pour imiter la neige.

Si l'enfant n'aime pas mettre ses doigts dans la peinture, vous pouvez lui proposer d'utiliser un coton tige.

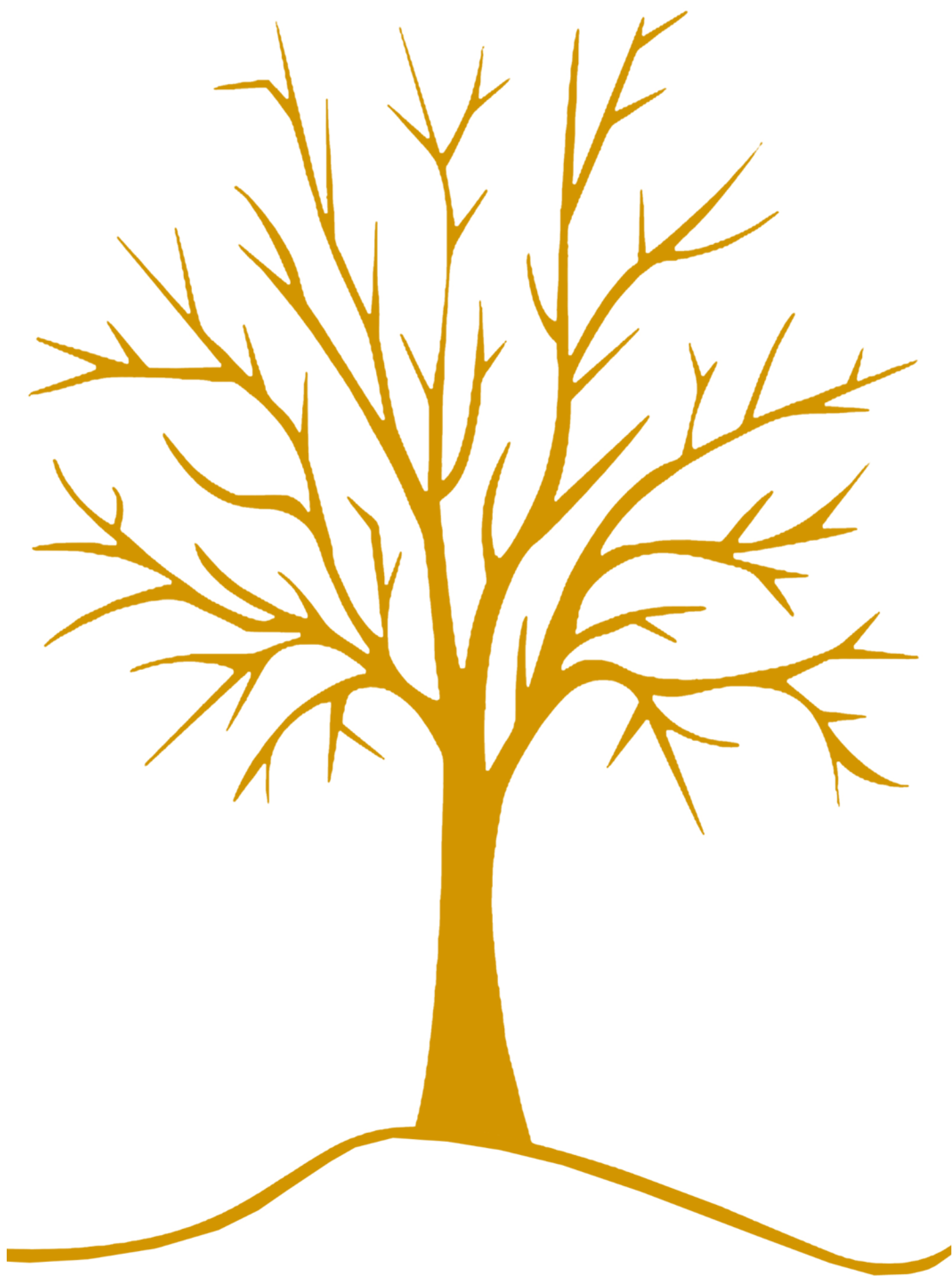
Pour le collage :

- Une feuille de la couleur de votre choix avec un imprimé d'arbre vierge (ci-après) ;
- Des gommettes rondes blanches et bleus.

Présenter l'arbre à l'enfant et proposer-lui de coller des gommettes là où il le souhaite.



A la maison...



Permettre de nouvelles explorations avec la motricité

L'hiver est là et les activités extérieures vont devenir moins fréquentes, pour autant les enfants ont besoin de se dépenser. Voici une idée pour faire de la motricité chez soi avec les objets du quotidien en toute sécurité.

Pour réaliser votre activité, vous aurez besoin :

- Des chaises,
- Un manche à balai,
- Des coussins,
- Des housses de couette,
- Des arches (portique bébé),
- Des marches pieds anti-dérapant,
- Des cerceaux,
- Un step,
- De la rubalise,
- Tapis de gym ou matelas.

Il vous faut en premier lieu un espace dégagé. N'hésitez pas à pousser certains meubles faciles à déplacer.

Avec tous ces objets et encore pleins d'autres du quotidien, vous pouvez imaginer un parcours de motricité.

Dans les housses de couette, vous pouvez mettre des coussins pour faire un parcours cabossé sur lequel les enfants pourront essayer de ramper.

Avec les chaises et de la rubalise, vous pouvez réaliser un parcours où les enfants pourront « *enjamber et ramper par-dessous* ». Vous pouvez aussi mettre un manche à balai entre les pieds de deux chaises ou sur des livres.

L'arche portique peut servir de pont pour passer « *en dessous* » ou « *au-dessus* ». Si vous avez un tunnel (facilement trouvable en magasin de sport), l'enfant pourra aussi s'exercer à ramper avec la notion « *dedans* ».

Des marchepieds de différentes tailles peuvent servir de marche avant d'atterrir sur le parcours « *housse de couette* ».

Le « *step* » peut être un obstacle à « *enjamber* ».

Les cerceaux peuvent compléter le parcours pour « *sauter dedans* ».

Un tapis peut amortir en cas de petite peur et aussi pour tenter de faire des galipettes.

Sur un cerceau, vous pouvez aussi accrocher plusieurs tissus de matières différentes et placer bébé au centre pour le motiver à bouger au centre ou autour du cerceau et découvrir de nouvelles matières.

Amusez-vous bien ...



Pour la sécurité, des enfants pensez à utiliser des tapis afin d'amortir d'éventuelles chutes.

Crèmes dessert

Ingrédients :

- 500ml lait
- 50ml maïzena
- 25ml sucre
- Quelques carrés de chocolat au choix



Préparation :

- Dans un récipient allant au micro-onde, mélanger au fouet le lait, la maïzena, le sucre.
- Mettre 2min à 800W au micro-onde, mélanger. Ajouter quelques carrés de chocolat (noir, blanc, lait, praliné). Mettre à nouveau 2min à 800W. Mélanger et remettre une dernière fois 1min à 800W.
- C'est encore un peu liquide ? Pas de panique, c'est normal ça épaissit en refroidissant.
- Vous pouvez remplacer le chocolat par de l'extrait de vanille ou autre parfum.

Croquettes de chou-fleur

Ingrédients :

- 1 œuf
- 1/2 chou-fleur
- 1/2 oignon pelé et ciselé ou échalotte
- 25 g de gruyère râpé
- 25 g de parmesan râpé (vous pouvez remplacer le parmesan en ajoutant 25g de gruyère râpé en plus)
- 30 g de chapelure
- 1 demi-bouquet de ciboulette (facultatif)
- Huile d'olive
- Sel

Préparation :

- Prélevez les bouquets de votre demi-chou-fleur.
- Faire cuire les bouquets dans de l'eau bouillante salée ou à la vapeur, jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Egouttez et écrasez-les à la fourchette ou à l'aide d'un presse-purée.

- Préchauffez le four à 190°C.
- Ajoutez-le demi-oignon émincé finement, la chapelure et mélangez.
- Ajoutez le fromage, un peu de sel et un œuf et mélangez bien.
- Ciselez la ciboulette et mélangez.
- Formez une dizaine de croquettes avec vos mains. Mouillez-vous les mains régulièrement, afin de faire des croquettes lisses. Déposez-les au fur et à mesure sur une plaque de cuisson recouverte de papier cuisson.
- Badigeonnez les croquettes avec de l'huile d'olive puis enfournez pour une quinzaine de minutes, jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées.



Le chant par le geste



Comptines et jeux de doigts



Chansons



Petite gymnastique du matin

Le matin, je me réveille,
J'ai encore un peu sommeil.



Je cligne d'un œil, je cligne des deux,
J'ouvre lentement les yeux.

J'étire mes jambes, j'étire mes bras,
Un à un, j'étire mes doigts.

Je masse mon front, je masse mes joues,
Comme c'est bon, comme c'est doux !

J'ouvre ma bouche, je cris « Hourra ! »
J'aime entendre le son de ma voix.

Il ne me reste plus qu'à appuyer
Trois fois sur le bout de mon nez !

Et voilà, je suis debout !
Bonjour le jour, et bonjour vous !

Tête, épaules et genoux pieds

Tête, épaules et genoux pieds.
Genoux, pieds.
Tête, épaules et genoux pieds.
Genoux, pieds.

J'ai deux yeux, deux oreilles,
Une bouche et puis un nez.
Tête, épaules et genoux pieds
Genoux, pieds.



Main en l'air



Mains en l'air

(Mettre les mains en l'air)



Sur la tête

(Mettre les mains sur la tête)



Aux épaules

(Mettre les mains sur les épaules)



Et en avant

(Tendre les mains en avant)



Bras croisés

(Croiser les bras)



Sur les côtés

(Mettre les mains sur les hanches)



Moulinet

(Faire des moulinets avec les mains)



Et on se tait !

(chuchoter en posant l'index sur les lèvres)



La fièvre

La fièvre de l'enfant est un phénomène sans gravité, elle est même utile car elle permet à l'organisme de se défendre ! Il est rare que la fièvre soit le **seul signe d'une maladie** grave ou même qu'elle entraîne des complications.

Si la fièvre est modérée et si votre enfant la supporte bien (sourit, mange et boit), il n'est pas en danger, contentez-vous de la surveiller. Néanmoins **si elle persiste plusieurs jours ou gêne vraiment l'enfant**, il est important de consulter votre médecin.

Les bons gestes

Dès que votre enfant a de la fièvre, appliquez quelques mesures simples pour qu'il se sente mieux.

➤ Découvrez légèrement bébé

En cas de fièvre, **ne couvrez pas trop votre enfant**. Au contraire, enlevez-lui quelques épaisseurs de vêtements afin de permettre à la chaleur de s'échapper et **d'abaisser sa température corporelle**. Mais, ne le déshabillez pas totalement car il pourrait alors prendre froid et commencer à grelotter.

➤ Donnez-lui à boire régulièrement

En cas de fièvre, il faut éviter la déshydratation. Donnez à votre enfant de **l'eau fraîche** ou **une boisson qu'il aime** pour l'inciter à boire régulièrement et avec plaisir. Pensez à lui proposer souvent à boire même s'il ne vous le demande pas, surtout s'il est trop petit pour réclamer.

➤ Donnez du paracétamol (le doliprane) dès 38,5° C

Généralement, **il n'est pas nécessaire d'envisager la prise de médicaments en dessous de 38,5°C**. Si elle est bien supportée par l'enfant, la fièvre ne nécessite pas de traitement systématique. Pour traiter la fièvre de l'enfant, le **paracétamol** est le médicament antipyrétique le plus souvent prescrit. Il est important de **respecter les doses et les intervalles entre les prises** (dose poids de l'enfant, toutes les 6h).

Malgré le paracétamol si vous avez du mal à faire descendre la fièvre vous pouvez utiliser un gant d'eau tiède pour rafraîchir l'enfant sur tout le corps. Mais **ATTENTION** il ne faut pas le baigner afin éviter un choc thermique.

➤ Quand consulter ?

- La température **atteint ou dépasse 40°C** ;
- Son **état de santé général se dégrade** (refus de manger, de boire, somnolence, cyanose, cris plaintifs et faibles, membres froids et peau marbrée) ;
- La fièvre s'accompagne de **maux de tête, d'une raideur de la nuque, de vomissements, d'une diarrhée abondante, de maux de ventre** ;
- Vous constatez une **déshydratation** ;
- Des **difficultés respiratoires** (pauses respiratoires, respiration rapide et plus courte, respiration irrégulière, signes de détresse respiratoire...).





On vous laisse la parole...

« Ce journal est adressé aux familles et aux assistantes maternelles du territoire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise.

Pour être au plus près de vos attentes, nous avons besoin de vous et de vos idées.

N'hésitez pas à nous faire part des sujets que vous aimeriez lire dans le prochain numéro. »

